

(1)

( N° 247. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 1853.

—

Transfert du Budget de la Guerre de l'exercice 1852 à celui  
de l'exercice 1853 (1).

—

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. THIÉFRY.

—

MESSIEURS,

Le crédit extraordinaire de fr. 5,378,927 72 c<sup>s</sup> alloué par la loi du 14 décembre 1852, pour l'exercice de la même année, n'a pas été entièrement absorbé. L'impossibilité de procéder à toutes les adjudications, avant la fin de l'année, a laissé sur l'art. 20, *Matériel du génie*, une somme de 274,000 francs disponible. M. le Ministre de la Guerre demande de la transférer au Budget de 1853, art. 21, *Matériel du génie*.

Le projet de loi a été adopté, à l'unanimité, par toutes les sections, à l'exception d'un membre de la première, qui s'est abstenu. Des sommes importantes étant encore nécessaires pour les fortifications et bâtiments militaires, la section centrale propose l'adoption du transfert.

*Le Rapporteur,*

**C. THIÉFRY.**

*Le Président,*

**N.-J.-A. DELFOSSE.**

---

(1) Projet de loi, n° 228.

(2) La section centrale, présidée par M. Delfosse, était composée de MM. Thiéfray, Moxhon, Visart, de Chimay, Pierre et Maertens.